

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, soit le 8 novembre 2019, à 10h10 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-185-08-11-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adjudication du contrat 2019-10 concernant le tablier du pont P-00171-A;
3. Période de questions;
4. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-186-08-11-19

Adjudication du contrat 2019-10 concernant le tablier du pont P-00171-A:

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour la réfection du tablier du pont P-00171-A, l'ouverture s'est déroulée vendredi le 8 novembre 2019 à 10h00 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Nathalie Lafrance, citoyenne d'Authier. Les offres sont les suivantes :

Construction Audet & Knight

- 47,104.11 \$ taxes incluses

Construction Filiatreault

Ne peut pas soumissionner

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'octroyer ledit contrat de réfection du tablier du pont P00171-A, à Construction Audet & Knight.

Adopté

Période de questions

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 10h14.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.